

Fiche d'information établie par Michel Gautier à propos d'Hélène Marionneau, épouse Buteau, née à Saint-Père-en-Retz le 21 janvier 1902, membre du réseau « Turma Vengeance ». Morte à Ravensbrück le 3 mars 1945.

Son nom a été attribué à une rue de Saint-Père-en-Retz

MARIONNEAU Hélène, née le 21 janvier 1902 à Saint-Père-en-Retz (44).

Engagée dans le réseau Castille comme agent de renseignement et de liaison de mars 1942 jusqu'au 31 décembre 1942.

Engagée dans les Corps Francs du réseau Turma Vengeance à partir du 1^{er} janvier 1943 à Paris, avant de devenir agent de liaison à Vannes.

Arrêtée et internée le 17 mai 1944. Déportée de Rennes le 2 août 1944 vers Belfort, elle est transférée vers Ravensbrück le 1^{er} septembre 1944 (Matricule 62808).

Elle décède à Ravensbrück le 3 mars 1945.

Nommée sous-lieutenant à titre posthume le 1^{er} juin 1944 (JO du 8-11-1950)

Grade proposé le	Active.	Reserve.	Nommé le	J. O.	Décret.	Article.
Sous lieutenant <i>posthume</i>			7/6/44	8/11/50	20/10/50	5770
Attestation délivrée le	Date.		Originaux		Feuille	N° 33
Rect.	5/5/48	26258	Etat F. F. L.		Feuille	N° 2
Durée du Service.	Décompte.	Réglé le	P1 du 1/3/42 à CND CASTILLE			
Comme O :			Agent de Liaisons			
Comme P1 : 1/3/42 au 15.5.44			P2 par arrestation le 17/5/44			
P2 depuis le 16/5/44			DEPORTE DECEDE			
Interné le			P1 à Turma Vengeance du 1.1.43			
Arrêté le 16/5/44			P2 par arrestation (A.33-R 34)			
Libéré le						
Mort : 3/3/45						
Fin du service le						

Source : Archives de Vincennes (Service historique de la Défense)

5712

MINISTÈRE DES AFFAIRES
À LA GUERRE

MINUTE

MODÈLE 2.

Annexe à l'I. M. n° 2397
SEFAC/CAB/EMP du 3-2-1950

**CERTIFICAT DE VALIDATION
DES SERVICES, CAMPAGNES ET BLESSURES
DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE.**

RÉFÉRENCES :

Loi du 6 août 1948
(J. O. du 8 août 1948).
Décret du 25 mars 1949
(J. O. du 26 mars 1949).

DECISION MINISTERIELLE N° 073/DIR.

DIRECTORAT
DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE.

BUREAU

SECTION D. T. R.

N° PM/6K.

NOM : BUTEAU née MARIONNEAU PRÉNOMS : Hélène.....
 Né le 21-1-1902 à St-PERE-EN-RETZ (L. Atl.).....
 Bureau de recrutement : Classe : N° M° de recrutement :
 Déporté ou interné de la Résistance (1). Carte n° 200134784.....
 Interné du 17-5-1944 au 31-7-1944 Déporté du 1-8-1944 au 3-3-1945.....
 Rapporté ou libéré le ~~03-03-1945~~ Décédé ~~03-03-1945~~ le 3-3-1945.....

Le grade d'assimilation attribué à l'intéressé en vue de la liquidation de ses droits est celui de

-GRADE NOTIFIÉ AU TITRE DES F.F.C.-

pour la période de son internement et de sa déportation.....

SERVICE MILITAIRE ACTIF. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)

Est comptée comme service militaire actif dans la zone de combat et dans une unité combattante la période
du 17 MAI 1944 au 3 MARS 1945.....

Est comptée comme service militaire actif la période du //////////.....
au //////////.....

CAMPAGNE 1939-1945. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)

Déporté résistant interné résistant pensionné à 50 % (1).

Interné ou déporté résistant du 17-5-1944 au 3-3-1945.....
soit 1 ans, 9 mois, 16 jours de campagne double.

~~Interné résistant~~ du ////////// au
soit /// ans, /// mois, /// jours de campagne simple.

Blessures de guerre : **MORT pour la FRANCE.**

Déporté résistant. - Assimilé à un blessé de guerre (articles 6 et 8 de la loi du 6 août 1948) :

Considéré comme blessé le //////////.....

Déporté ~~ou déporté~~ résistant blessé de guerre (blessures réelles) :

Blessé le /// le /// le /// soit : /// blessures.

Destinataire : (2)

Monsieur BUTEAU Léon
19 Avenue de Breteville .
NEUILLY / SEINE

Paris, le 14 OCTOBRE 1964.....

Pour le Secrétaire d'État et par délégation :

Ex. : Dossier --

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Nom, prénoms et adresse complète.

Le réseau Vengeance

Turma Vengeance est un réseau des Forces françaises combattantes et un mouvement de la Résistance intérieure française créé en décembre 1940 en zone occupée par le docteur Victor Dupont.

Organisation

Fort de plus de 30 000 membres répertoriés, le réseau Turma Vengeance fut un des tout premiers mouvements de Résistance et parmi les plus importants en nombre. Apolitique et implanté en zone occupée, ce réseau vit le jour dès janvier 1941, grâce à l'initiative de trois amis :

- le docteur Victor Dupont (1909-1976), chef et fondateur de Turma Vengeance, qu'il commandera jusqu'à son arrestation par le service du Renseignement
- le docteur Raymond Chanel (1908-1999), créateur et chef du réseau Évasion Vengeance
- le docteur François Wetterwald (1911-1993), créateur et chef des Corps Francs Vengeance.

Malgré les vicissitudes de la guerre, le réseau Turma Vengeance garda fidèlement ses trois missions (Renseignement, Évasion, Action), se structura avec beaucoup de rigueur, mit sur pied des unités de combat, allant même jusqu'à créer une école de formation des cadres à Cerisy-Belle-Étoile (Orne).

Il prit une part capitale dans la préparation (renseignement, sabotage,...), la conduite (poursuite du renseignement, renforcement des unités débarquées,...) et l'exploitation (mise à disposition d'unités en armes, appui direct,...) du débarquement allié en Normandie.

Le 6 juin 1944, le réseau fournit plus de 7 bataillons et de 2 compagnies en renfort aux unités alliées, sans compter les engagements individuels au sein de la 2^e D.B.. Le 2^e S.A.S. incorpora même dans ses rangs des combattants de Vengeance.

Le réseau Vengeance paya un lourd tribut à la libération du pays avec plus de 620 morts pour la France :

- plus de 100 fusillés,
- plus de 100 tués au combat,
- plus de 25 abattus à l'arrestation ou tués sous la torture,
- près de 400 morts en Allemagne sur plus de 800 déportés.

Avec tous ses chefs déportés ou tués, le réseau Vengeance ne put faire entendre sa voix à la Libération quand d'autres mouvements, pourtant plus récents et parfois beaucoup moins nombreux, captèrent à leur profit exclusif la gloire et une certaine reconnaissance officielle de la Patrie.

Il faudra attendre 1947 pour que le réseau Vengeance soit un peu mieux connu du grand public grâce au livre du docteur Wetterwald : *Vengeance, histoire d'un Corps Franc*, ouvrage dans lequel il écrit : « nous n'attendons pas des honneurs insignes, des récompenses exceptionnelles, des traitements de faveur. Nous ne nous apprêtons pas à jouer le rôle de héros nationaux. » (page 294)

Pourtant, les membres de Vengeance n'avaient pas démerité. Parmi tant de héros, certains eurent même droit à la reconnaissance officielle :

- Bernard Chevignard, chef des sections spéciales de Vengeance, Compagnon de la Libération, mort pour la France ;
- Jean Jaouen, chef de Vengeance pour le Finistère, Compagnon de la Libération, mort pour la France ;
- Claude Lerude, chef régional et membre du comité directeur de Turma-Vengeance pour l'Orléanais, son nom est donné à une rue et une école maternelle d'Orléans, mort pour la France ;
- Le capitaine Georges Hamacek, des maquis Vengeance du Morvan, son nom sera donné à une promotion de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, mort pour la France ;
- Le lieutenant-colonel Pierre Jeanpierre, des Corps Francs Vengeance du Loiret, son nom sera donné à une promotion de l'École Spéciale Militaire Interarmes, mort pour la France ;
- Robert Keller, membre de Turma-Vengeance, qui fut la fameuse "source K" du renseignement allié, mort pour la France ;
- Henri Duvillard, des Corps Francs Vengeance du Loiret, puis ministre des Anciens combattants (1967-1972) ;
- Antoine Quinson, de Turma-Arc en Ciel, ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre (1957-1958).

Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Vengeance_\(R%C3%A9sistance_fran%C3%A7aise\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Vengeance_(R%C3%A9sistance_fran%C3%A7aise))

Le réseau Vengeance en Loire-Inférieure : lire l'article de Marc Chantran consacré à Roger et Annie Fonteneau

<http://chantran.vengeance.free.fr/Doc/Fonteneau%2015.pdf>

Pour accéder aux archives du Réseau Vengeance : <http://doczz.fr/doc/3784796/turma-vengeance>

